



PARTENARIAT ÉCONOMIQUE CCI MÉTROPOLE DE BOUGOGNE / DIJON MÉTROPOLE

Fiche-Action 2022

TITRE DE L'ACTION :

ENTREPRISES A CAPITAUX ÉTRANGERS : MENACES ET OPPORTUNITÉS POUR LA MÉTROPOLE.

DESCRIPTION DE L'ACTION, OBJECTIFS ET CONTENUS:

Constat:

La présence d'entreprises à capitaux étrangers est un indicateur de l'attractivité d'un territoire. Cela peut aussi être une menace de délocalisation de sites industriels face à un actionnariat majoritairement étranger. De plus grande taille que la moyenne des entreprises indépendantes, ces sites représentent un poids et une qualité de main d'œuvre importants et une histoire sociale du bassin.

Objectif:

- Connaître techniquement et statistiquement les principales entreprises industrielles à capitaux étrangers implantées en Côte-d'Or et plus spécifiquement sur la Métropole Dijonnaise, mesurer le poids qu'elles représentent ;
- Nouer des relations privilégiées avec les dirigeants de ces sites afin d'anticiper tout projet d'investissement ou de délocalisation de tout ou partie de leurs activités ;
- Créer des synergies à partir des partenariats entretenus par la Métropole avec des collectivités territoriales ou autres organisations publiques ou privées étrangères.

Dans un contexte d'internationalisation de l'économie, la forte présence de groupes étrangers constitue une véritable vitrine qu'il est important de valoriser auprès des développeurs et des investisseurs, afin de susciter leur intérêt pour la Métropole Dijonnaise.

Contenu:

Fiches détaillées, données individuelles sur les entreprises comportant les informations suivantes: tête de groupe, pays d'appartenance, secteur d'activité, composition de l'actionnariat, n° SIRET, statut, adresse, téléphone, fax, site internet, activité, forme juridique,

capital, effectif, chiffres d'affaires, résultat, rentabilité nette, taux d'exportation, taux de valeur ajoutée.

Proposition:

- Possibilité de créer un document spécifique à usage de communication incluant des données consolidées (éléments statistiques, cartographie...).
- Invitation en alternance par le Président de la Métropole et par le Président de la CCI d'une dizaine de dirigeants de ces sites afin d'établir des relations de confiance et de compréhension de leurs stratégies en lien avec le territoire.

MAITRISE D'OUVRAGE :

CCI Métropole de Bourgogne.

COUT ET NATURE DES DEPENSES PREVISIONNELLES :	
	2022
Etudes :	9 600 € (16 j)
Débours :	1.000 €
TOTAL:	10 600 €

CALENDRIER ENVISAGE:

2022.

EVALUATION

Bilan réalisé après l'actualisation du support et mesure du caractère opérationnel de cet outil, notamment dans le cadre de décisions économiques prises par de grands groupes sur l'agglomération ou lors d'échanges économiques internationaux initiés par la Métropole.